

LES RÉFORMES DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ EN FRANCE DEPUIS 50 ANS

ANTOINE PROST

Au lendemain de la guerre de 1914, la société française était encore très proche du XIX^e siècle. L'agriculture contribuait presque autant que l'industrie au revenu national; les ruraux étaient plus nombreux que les citadins, et les paysans que les ouvriers. Dans la vie politique et sociale, le clivage majeur opposait toujours, dans la vieille tradition du parti radical-socialiste, les «petits» et les «gros», le «peuple» et les «notables».

L'enseignement était en accord avec cette structure économique et sociale. Deux ensembles cohérents, autonomes et fermés sur eux-mêmes, se faisaient face:

- L'enseignement secondaire, qui conduisait vers 18 ans à un diplôme prestigieux, mais sans utilité pour l'emploi, le baccalauréat. Il dispensait dans ses lycées payants à une clientèle issue des couches supérieures de la société une culture désintéressée.

- L'enseignement primaire, gratuit, était l'école du peuple. Le certificat d'études qui le sanctionnait, vers 12 ans, très sélectif (la moitié des élèves ne l'obtenaient pas), était apprécié sur le marché du travail. Après l'enseignement primaire, les paysans se formaient sur le tas, et les ouvriers par l'apprentissage, mal complété par des cours professionnels.

Trois vagues de réformes ont modifié cette structure. La première, au moment du Front populaire et de la guerre de 1940-44, la seconde au début de la V^e République, la troisième à partir de 1985.

LES REFORMES DE 1936-1946

Les critiques du système scolaire

La structure «duale» du système scolaire français, opposant le secondaire et le primaire, ne correspondait plus exactement, depuis longtemps, aux besoins des «classes moyennes» qui se renforçaient, entre le peuple et les notables. Les commerçants, les artisans, les employés qualifiés avaient besoin, pour leurs enfants, d'un enseignement moins long et moins abstrait que le secondaire, mais plus poussé que le primaire. Trois réponses partiellement concurrentes avaient répondu à ce besoin:

- la création (1902) d'un secondaire «moderne», sans latin, moins ambitieux que le classique;

- l'enseignement primaire supérieur, qui ajoutait quatre années de formation (13-16 ans) au primaire;

- les écoles pratiques ou professionnelles, de niveau comparable aux écoles primaires supérieures, mais plus techniques, qui formaient en fait des chefs d'atelier et des techniciens.

Si l'objectif prioritaire avait été l'élévation générale du niveau de formation, le développement de cet enseignement (primaire supérieur ou pratique), intermédiaire entre le primaire et le secondaire aurait pu constituer un projet politique. Ce ne fut pas le cas. Pour deux raisons:

- l'infériorité culturelle de cet enseignement: la seule culture légitime, pour les élites françaises de la première moi-

tié du XX^e siècle, de gauche comme de droite, c'est la culture classique. Le primaire supérieur ou le technique ne dispensent pas —dit-on— une «vraie» culture.

- Le problème prioritaire (il est posé avant même la guerre de 1914), qui passe au premier plan à partir des années 1920, est celui de l'égalité des jeunes dans l'accès restreint à la culture secondaire, qui ouvre l'accès à l'élite. La critique majeure opposée au système scolaire est faite au nom de la justice sociale: il n'est pas admissible, dans une démocratie, que le niveau social de la famille et non le mérite scolaire, décide de l'accès à l'enseignement secondaire qui forme la classe dirigeante. On veut une sélection démocratique des élites.

La démocratisation

Le projet de la gauche, que le Front populaire va tenter d'appliquer, vise donc à éviter que l'accès en 6^{ème}, début des études secondaires proprement dites, soit déterminé par le simple choix des familles. Deux mesures sont pour cela indispensables:

- faire que tous les élèves suivent le même enseignement avant le secondaire, et pour cela, supprimer les classes primaires qui existaient dans les lycées et qui pré-déterminaient leurs élèves à entrer en 6^{ème}, quels que soient leurs résultats. C'est ce qu'on appelle «l'école unique»: tous les élèves à la même école primaire;

- après cet enseignement primaire ou élémentaire et avant le choix définitif entre le secondaire ou des études plus courtes (primaires supérieures ou techniques), instituer une période d'orientation d'un ou deux ans. C'est ce qu'on appelle le «tronc commun», en appliquant à l'enseignement la métaphore de l'arbre dont les branches divergent à partir d'un même tronc. On en attend une orientation en fonction des résultats et des aptitudes des élèves.

Le Front populaire entreprend cette réforme. En unifiant les programmes du primaire supérieur et des quatre premières années du secondaire, il facilite le passage du premier vers le second (1937). Le régime de Vichy veut lutter contre la concurrence que le primaire supérieur fait au secondaire et pour cela il intègre les écoles primaires supérieures dans le secondaire, en les transformant en collèges modernes. Cette mesure ne met cependant pas fin à la concurrence, elle la stimule au contraire, car elle montre qu'il est possible de commencer par des études primaires supérieures, et de poursuivre en préparant le baccalauréat. Un enseignement primaire supérieur très décentralisé et très peu coûteux continue donc à se développer: ce sont les Cours complémentaires. La tentative de réforme débouche sur une aggravation de la concurrence: les élèves ont toujours le choix entre trois voies (secondaire/primaire supérieur/technique), mais désormais le choix du primaire supérieur n'interdit pas d'accéder ultérieurement au secondaire. De 1944 à 1959 le primaire supérieur se développe donc beaucoup plus rapidement que le secondaire au même niveau (premier cycle).

La scolarisation des apprentissages

Au même moment, un autre enseignement concurrent se développe : l'enseignement professionnel.

Jusqu'en 1940, la doctrine de l'Éducation nationale et celle des industriels n'était pas de former les ouvriers dans des établissements scolaires, mais dans les usines et les ateliers, par l'apprentissage, un complément de formation générale étant donné dans des cours professionnels à raison de trois heures par semaine.

La situation a changé à partir de 1939-40, et la France, seule en Europe, a développé une scolarisation des apprentissages, avec la création de centres de formation professionnelle de type scolaire, qui sont autour de 800 en 1944 et accueillent alors plus de 40.000 élèves. Pourquoi cette scolarisation des apprentissages ? et pourquoi à ce moment-là ?

Trois raisons l'expliquent :

- en 1939, l'effort de guerre. On manque d'ouvriers qualifiés dans les usines d'aviation et d'armement. Les centres de formation dépendant du ministère du Travail ne donnant pas satisfaction, on demande à l'Éducation nationale d'intervenir et de former des ouvriers ;

- en 1940, la défaite, la désorganisation industrielle mettent dans la rue de nombreux jeunes innocupés. Le gouvernement de Vichy veut les encadrer et les former. Une administration de la Jeunesse, créée en dehors des structures traditionnelles, se mobilise en ce sens au prix d'improvisations disparates ;

- le patronat est enclin à faire confiance à un régime qui condamne la lutte des classes et met à la tête du Secrétariat général à la Jeunesse un ingénieur bien connu pour ses idées sociales.

Après la Libération, les Centres d'apprentissage continuent à se développer. Même la présence pendant deux ans d'un communiste à la direction compétente du ministère ne provoque pas l'opposition des patrons à la formation des ouvriers en école. L'explication tient à des raisons autres que celles qui jouaient dans la situation d'urgence de 1939-44.

Un secteur industriel particulier joue ici un rôle déterminant : les constructions mécaniques et électriques. C'est, dans l'industrie française, un secteur dominant, et il est assez influent pour rallier, avec des nuances, le bâtiment et les autres secteurs. Or, dans ce secteur industriel qui a d'énormes besoins en main d'œuvre qualifiée, les entreprises sont en moyenne trop petites, trop hétérogènes, pour former efficacement cette main d'œuvre. Scolariser la formation des ouvriers constitue en outre une économie. Comme la formation en Centre d'apprentissage est efficace, les professeurs d'ateliers étant d'anciens ouvriers qui, même communistes, ont le respect et le sens du travail, le patronat abandonne l'apprentissage chez le patron. Au moment des réformes de la V^e République, aucun des acteurs sociaux ne défendra l'apprentissage, très vivace en Allemagne.

À la fin de la IV^e République (1958), la situation scolaire est donc plus complexe que vingt ans plus tôt. À côté du secondaire en pleine croissance, existent désormais un primaire supérieur décentralisé plus dynamique encore, et un enseignement professionnel très solide. La démocratisation n'a pas avancé.

Elle a été bloquée par la rivalité particulièrement intense du primaire supérieur et du secondaire. Chacun des deux « ordres » d'enseignement s'est développé de façon autonome. Dans cette compétition, les corps enseignants de l'un et de l'autre ont été soutenus par leurs administrations, et leurs syndicats. Les enjeux étaient évidemment corporatistes : chaque groupe défend un territoire en expansion. Mais ils ne sont pas seulement corporatistes. Ils portent sur la conception même de la démocratisation. Pour les secondaires, la démocratisation ne doit pas être celle d'un enseignement au rabais, et les enfants du peuple, eux aussi,

ont droit à ce qu'il y a de mieux : la culture classique. Les primaires, proches du peuple, ont conscience de l'inadaptation des humanités et des méthodes secondaires aux aspirations et à la culture de la masse des élèves ; ils pensent qu'eux-mêmes sont beaucoup plus capables que les professeurs des lycées d'élever le niveau d'instruction du pays de façon efficace et adaptée.

Le débat fait donc rage, les projets se succèdent, refusés par le secondaire s'ils ont pour conséquence de retarder trop longtemps le début du latin et de « primariser » les lycées, refusés par le primaire s'ils ne prévoient pas, au sortir de l'école élémentaire, une période d'observation assez longue. Les gouvernements de la Quatrième République sont trop faibles pour imposer une solution. L'avènement de la Cinquième République ouvre la période des réformes.

LES RÉFORMES DE LA V^e RÉPUBLIQUE

Les raisons du changement

Trois séries de raisons expliquent que le gouvernement du Général de Gaulle rompe avec cet immobilisme et réalise des réformes dont l'idée était bien antérieure :

- Le niveau de développement des enseignements concurrents. Tant que beaucoup d'enfants de 14 ans et plus n'étaient pas scolarisés, la concurrence des cours complémentaires, des centres d'apprentissages et des lycées faisait progresser la scolarisation générale et élevait le niveau de formation de la population. Mais les progrès réalisés en ce sens rendent maintenant la concurrence coûteuse : une rationalisation des structures est devenue nécessaire.

- Les conditions économiques et sociales. La France est sortie des années de pénurie créées par la guerre, et elle rattrape son retard économique. Ce qui a deux conséquences :

- Les parents n'ont plus besoin du salaire que rapportaient leurs grands enfants. Ils pensent que le développement économique auquel ils assistent offre des chances de promotion à leurs enfants. Ils souhaitent donc les mettre à l'école plus longtemps. La prolongation de la scolarité répond à une demande sociale.

- Le développement économique fait paraître périmées les vieilles techniques. L'heure est à l'expansion du secteur tertiaire, et, dans l'industrie, aux machines à commande numérique. Une main d'œuvre plus qualifiée est nécessaire. La prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans (elle a été portée de 13 à 14 ans en 1936) apparaît nécessaire.

- La volonté politique du gouvernement. De Gaulle a conscience d'une pénurie de scientifiques, d'ingénieurs, de cadres. Le développement et la puissance de la nation supposent un investissement fort dans la matière grise. Or la nation n'est pas assez riche en talents pour en gaspiller. Elle doit recruter son élite scientifique et technique sur la base la plus large possible. Le gouvernement de Gaulle pousse donc à la démocratisation du premier cycle du secondaire, c'est à dire à la généralisation de la scolarité jusqu'à 16 ans, avec, pour éviter que le baccalauréat et les universités ne soient submergés, une orientation ferme des élèves en fonction de leurs résultats au delà de ce stade.

Les réformes

Le projet, fort logique, prévoyait que tous les élèves iraient jusqu'à la fin du collège (4 années, de 12 à 16 ans, classes de 6^e, 5^e, 4^e et 3^e). Pour cela, on commence par créer un cycle d'observation de deux ans (6^e et 5^e) en 1959, puis par regrouper toutes les classes de premier cycle (6^e à 3^e) dans des collèges d'enseignement secondaire ou général (1963). À la fin de la 3^e, les élèves devaient être « orientés » et répartis entre un enseignement général long (3 ans) conduisant au baccalauréat classique remanié pour créer des filières plus spécialisées, un enseignement technique

long (3 ans) conduisant au baccalauréat de technicien, et un enseignement professionnel court (2 ans), conduisant au CAP, le Certificat d'aptitudes professionnelles qui, dans les conventions collectives, définit l'ouvrier qualifié, ou à un nouveau diplôme, plus polyvalent, le brevet d'études professionnelles (réformes de 1965).

Ce projet ne s'est pourtant pas réalisé intégralement dans les vingt années qui ont suivi. Un nombre important d'élèves a continué à quitter le collège à mi-parcours, après deux ans (fin de 5^e), pour préparer le CAP en trois ans et non en deux. Pourquoi?

Deux raisons expliquent la résistance du CAP en trois ans: - C'était en 1963-65 une filière de formation solide, qui avait fait ses preuves. Comme les demandes de professionnels sur le marché du travail continuaient à se formuler dans les mêmes termes que la définition des CAP, elle n'avait pas de raison de disparaître pour simplifier les organigrammes des réformateurs.

- Scolariser la totalité de la jeunesse jusqu'à 16 ans, dans les formes de l'ancien secondaire, solution qui va finir par triompher, c'était condamner à l'échec scolaire de nombreux jeunes. Les méthodes pédagogiques de l'enseignement général étaient inadaptées à leur comportement et à leurs dispositions, ses contenus trop abstraits et trop ambitieux: inévitablement, certains élèves ne pouvaient suivre; ils redoublaient et causaient du trouble dans les classes. La possibilité d'orienter ces enfants après deux ans de collège seulement vers l'enseignement professionnel était une solution satisfaisante pour tout le monde:

- Les professeurs, y compris les partisans de la démocratisation, préféreraient être débarrassés d'élèves qui, selon eux, n'étaient «pas à leur place» dans leurs classes.

- Le gouvernement et l'administration, voulaient éviter qu'un trop grand nombre d'élèves ne fassent des études longues et ne viennent encombrer les universités sans y trouver profit.

- Les élèves eux-mêmes, qui refusaient l'enseignement général et que celui-ci refusait, trouvaient dans l'enseignement professionnel un projet concret, mobilisateur, débouchant sur des emplois connus, dans un temps relativement proche. Ils échappaient ainsi à l'échec.

Cette formule a disparu avec les réformes de 1985.

LES REFORMES DE 1985

Les 80% et le baccalauréat professionnel

En 1985, le gouvernement a fixé comme objectif que le système scolaire scolarise à la fin du siècle 80% de la classe d'âge «au niveau du baccalauréat». Cet objectif était justifié par l'idée que les progrès techniques (informatique, automatisation) allaient être tellement importants que la main d'oeuvre devrait avoir un niveau de formation nettement supérieur. Une firme japonaise tirait argument pour sa publicité de ce que ses voitures étaient fabriquées par des bacheliers. Mais, l'objectif étant dicté par l'évolution prévue des technologies, l'essentiel de la croissance quantitative du nombre de bacheliers devait correspondre à des formations orientées vers l'économie: d'où la création d'un nouveau diplôme, le baccalauréat professionnel (Bac Pro), dont la formation devrait comprendre douze à seize semaines en alternance dans des entreprises.

Beaucoup jugeaient l'objectif irréalisable. Il se réalise pourtant, quantitativement, mais d'abord par une généralisation des enseignements généraux, qui entraîne à son tour le développement d'un enseignement supérieur de masse. Celui-ci accueille déjà plus du tiers de la classe d'âge, et bientôt plus de la moitié. Que s'est-il passé?

L'évolution des dix dernières années

Deux phénomènes, l'un externe, l'autre interne au sys-

tème scolaire, ont alimenté la croissance de la scolarisation:

- La crise économique et le chômage des jeunes. L'allongement de la scolarité est une alternative au chômage: les jeunes apprennent au moins quelque chose, et ils évitent une situation profondément destructrice. Du moins, ils l'affrontent plus tard et, chacun l'espère, mieux armés. Poursuivre ses études, c'est avoir un statut social.

- L'enseignement professionnel avait le sentiment d'être le parent pauvre: ses professeurs étaient moins bien payés, pour des horaires de service plus longs; leurs établissements étaient souvent vétustes; enfin, ils se sentaient méprisés. La nouvelle politique, qui lançait un «baccalauréat professionnel», revalorisait l'enseignement professionnel et le rendait égal aux autres, avec tout ce que cela impliquait pour le statut des professeurs. L'enseignement professionnel a donc fermé les classes de préparation au CAP en trois ans, et il les a remplacées par des classes de préparation au baccalauréat professionnel.

Cependant, le développement du baccalauréat professionnel, qui est réel, est inférieur aux prévisions. De l'objectif «80% d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat», l'opinion publique a retenu «baccalauréat» au sens traditionnel, sans se fixer sur le nouveau baccalauréat professionnel. Les formations générales ont donc connu une croissance plus forte que prévu, et le nombre des élèves qui demandent à l'enseignement de les préparer à entrer au travail avant 18 ans a beaucoup diminué. Le Brevet d'études professionnelles, qui était à l'origine un diplôme de sortie du système scolaire vers la vie active est aujourd'hui un palier intermédiaire dans des études pour plus de la moitié des élèves qui l'obtiennent. Pourtant, malgré cette impressionnante scolarisation des jeunes de 18 à 25 ans, la France est le pays d'Europe occidentale qui connaît le plus fort taux de chômage des jeunes.

D'où l'insistance mise, depuis une dizaine d'années, par les milieux patronaux et par certains milieux éducatifs, sur l'efficacité du modèle allemand d'apprentissage, et la volonté, sans cesse réaffirmée, de développer les enseignements en alternance.

ELEMENTS D'EVALUATION

- Le système scolaire français a connu une croissance considérable, au niveau du collège d'abord, après les réformes gaulliennes, au niveau des lycées et des universités ou classes post-baccalauréat ensuite, depuis 1985. Cette croissance quantitative ne s'est pas traduite par une détérioration qualitative. Les comparaisons internationales attestent cette qualité maintenue.

- Cet enseignement de masse s'est réalisé dans le cadre de l'ancien enseignement secondaire, conçu pour une élite, et non par développement de formes scolaires apparemment mieux adaptées (primaire supérieur et technique). Cela explique trois faits majeurs, qui caractérisent aujourd'hui cet enseignement:

- du point de vue pédagogique, un «style», des «coutumes» pédagogiques où l'on reconnaît la tradition secondaire, mais profondément remaniée pour s'adapter à des publics différents;

- la persistance, voire l'aggravation, des traits caractéristiques d'un pays qui recrute ses élites par les concours des grandes écoles: mépris de l'éducation physique et artistique, de celle du caractère; individualisme; mépris de ce qui n'est pas formalisable ou abstrait;

- l'incapacité de ce système scolaire à trouver une réponse adaptée aux problèmes posés par les jeunes en situation d'échec ou de refus de l'école.

- Deux problèmes majeurs, solidaires l'un de l'autre, se trouvent ainsi posés:

- Le développement de l'enseignement supérieur inévitablement entraîné par des études qui ne conduisent qu'à

d'autres études, renforcé par le crédit qu'accordent de façon excessive les Français à la formation «de haut niveau» comme facteur de réussite dans la vie, conduit à deux remises en questions redoutables: l'une, quant à la signification même de cet enseignement (qu'est-ce qu'un enseignement supérieur de masse?), l'autre quant à son financement, car il est évidemment plus coûteux que l'enseignement des lycées.

- Les passages du système éducatif au système productif, ou, si l'on préfère, à la vie active. Ils se passent très mal: ampleur du chômage des jeunes, importance des frustrations devant des emplois inférieurs aux qualifications que les jeunes estiment avoir acquises. Peut-on faire

des ouvriers avec des diplômés de l'enseignement supérieur?

- Un troisième problème concerne les entreprises: comment assurer des promotions internes aux salariés de l'entreprise, si celles-ci recrutent massivement des jeunes diplômés?

— L'objectif d'une plus grande égalité des chances entre jeunes des divers milieux sociaux a été à l'origine de ces mutations. Il est aujourd'hui un peu oublié, et d'ailleurs les informations statistiques ne permettent même plus de dresser un état quelque peu détaillé des inégalités qui subsistent. L'objectif est-il toujours d'actualité, et comment s'en approcher?

LES EFFECTIFS SCOLARISES DANS LE SECOND DEGRE 1938-1992
(Apprentissage exclus. France métropolitaine. Public + privé. - milliers d'élèves)

	1938 1939	1958 1959		1970 1971	1984 1985	1992 1993
Primaire supérieur	272	514)	2920	3180	3228
Secondaire (1er cycle))			
Secondaire (2d cycle)) 512	1196)	849	1163	1552
Technique long	66	161)			
Professionnel	0	320		651	809	678

TAUX DE SCOLARISATION PAR AGES

Années	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans
1958-59	68.4 %	53.0 %	43.5 %	27.7 %	16.9 %	10.7 %		
1968-69	88.2	75.7	54.5	38.2	22.2	10.1		
1973-74	96.3	89.5	65.9	47.4	24.6	9.2		
1978-79	97.7	92.3	71.6	54.3	27.8	11.2		
1983-84	97.3	95.0	85.9	74.5	47.6	30.0	18.0	12.8
1988-89	98.2	96.1	89.7	83.0	66.6	49.0	31.2	20.4
1993-94	100	100	96.2	92.2	84.1	68.3	53.2	40.4